

---

## Assemblée générale 2024 du 18.09.2024 – 19:30

*Auberge de l'Ange - Attalens*

---

Nombre de participants : 32

### 1. Bienvenue et désignation des scrutateurs

Le Président ouvre l'assemblée générale 2024 du Centre Veveyse à 19h35.

Il excuse le Président cantonal qui est retenu à une séance communale à Givisiez.

Plusieurs personnes de notre section sont excusées, elles seront nommées dans le procès-verbal. Le Président note toutefois l'absence de la caissière pour cause de problèmes familiaux, il présentera les comptes et budgets. La commission financière de la commune de Châtel se réunissant ce soir, les membres du Centre en faisant partie sont également excusées.

L'assemblée générale relate les faits importants de l'année écoulée. Depuis la dernière assemblée générale, nous avons le regret d'avoir perdu quelques membres et sympathisants de notre parti. Il est proposé de se lever et de respecter une minute de silence en leur mémoire ainsi qu'à la mémoire de tous nos proches disparus.

Selon les statuts, l'AG doit être convoquée au moins une fois par année. Les membres du Centre Veveyse ont reçu la convocation avec l'ordre du jour par voies électroniques ou sous pli postal. Le Président demande s'il y a un commentaire sur la convocation et l'ordre du jour.

Pour sa part, il aimerait ajouter le point 7 concernant des modifications de statuts. En effet, les statuts du Centre Fribourg ayant été modifiés en début d'année, notre section doit adapter les nôtres afin d'être en concordance.

Personne ayant une objection à cette modification, elle est acceptée à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour modifié donc est le suivant :

1. Bienvenue et désignation des scrutateurs
2. Approbation du PV de l'assemblée du 1 mars 2023 (disponible sur [www.lecentre-veveyse.ch](http://www.lecentre-veveyse.ch))
3. Rapport du Président et des députés
4. Démissions et admissions au comité
5. Comptes 2023 et rapport des vérificateurs
6. Adoption du budget 2024
7. Modification des statuts (nouveau)
8. Divers
9. Clôture de l'assemblée

Après la partie officielle, nos invités nous présenterons le projet « Destinations Veveyse ».

Comme aucune remarque n'est signalée, l'ordre du jour et la convocation sont acceptées par l'assemblée.

Pour sa bonne marche de l'assemblée, deux scrutateurs sont désignés, il s'agit de Laurence Chaperon et Juan-Carlos Stella.

## 2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> mars 2023

Le PV de l'assemblée 2023 est à disposition sur le site internet depuis une 20<sup>ème</sup> jours. Dès lors, sa lecture est épargnée. Aucune remarque ni commentaire n'est proposé.

Le Président demande à l'assemblée d'accepter ce PV par mains levées. Il est accepté à l'unanimité.

## 3. Rapport du Président, des députés et de M. le Préfet

L'année 2023 a été importante pour le Centre Veveyse. En effet, nous avons eu la chance d'avoir deux candidats pour l'élection fédérale au Conseil National. Il s'agissait de François Genoud Préfet qui était le représentant du sud du canton sur la liste principale et d'Audrey Pasquier-Dewarrat qui elle, était inscrite sur une des listes Génération.

Le comité du Centre Veveyse a fait partie intégrante du comité de campagne, ce qui a permis de vivre cette élection au cœur du débat. Organiser un souper de soutien, participer à toutes les manifestations en Veveyse ainsi qu'à plusieurs événements dans le canton, l'été et l'automne 2023 fut très chargé par toutes ces représentations.

In fine, très belle expérience. Nos candidats n'ont pas été élus, mais ils ont fait des scores plus qu'honorables, on peut s'en réjouir. Cette campagne a été l'occasion pour moi de découvrir de belles personnes, faite de rencontre enrichissante, une très belle expérience. Un Grand Merci à toutes et tous qui ont participé de près ou de loin à cette élection.

L'année politique 2023 a été rythmée par plusieurs votations fédérales et cantonales. Je ne vais pas revenir sur chacune d'entre elles, mais juste rappeler qu'au niveau cantonale, nous avons accepté à plus de 70% la construction du nouveau musée d'histoire naturelle sur le site de l'ancien arsenal de Fribourg. Par contre, le désenchevêtrement entre l'Etat et les communes, habituellement appelé la loi DETEC, 1<sup>er</sup> paquet, a malheureusement été refusé à 56%. Ce refus a des conséquences importantes sur le fonctionnement de nos communes : nous espérons qu'une nouvelle proposition du Conseil d'Etat va être proposée rapidement afin d'avancer sur le sujet.

Je profite de rappeler que les prochaines grandes échéances électorales seront au printemps 2026 pour les élections communales et en automne 2026 pour les élections cantonales. Des réflexions vont débiter tout soudain pour mettre en place une stratégie commune et des comités de campagnes ad hoc. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter un membre du comité.

### **La parole est donnée à M. le Préfet François Genoud, puis à M. le Député François Genoud**

Notre préfet relève la dynamique importante de notre district et nous en remercie. Il nous fait part de sa satisfaction qu'il a toujours d'être au poste de préfet.

Notre député François lui nous rappelle que nous pouvons consulter le résultat des séances du GC par internet et que nous également la possibilité d'y assister. Il remercie Marc pour leur excellente collaboration.,

---

## **Puis, Marc Pauchard, donne lecture de son rapport de Député :**

Je poursuis avec mes activités comme député.

J'ai participé à toutes les journées du Grand Conseil. Les débats y sont fort intéressants et parfois passionnés. C'est intéressant de voir le rôle du Centre qui est souvent l'arbitre entre la Droite et la Gauche, quand les extrêmes ne s'allient pas sur un sujet pour des raisons souvent de populisme !

Durant l'année 2023, j'ai eu la chance de défendre en plénum les dossiers suivants :

- Motion concernant un fonds pour la séquestration et la réduction du CO2,
- Postulat sur une prise en compte des émissions de GES dans les investissements de l'Etat
- Défendu le mandat concernant les directions d'écoles primaires afin qu'elles disposent d'ici 2023, des mêmes ressources que les écoles du cycle d'orientation
- Décret relatif pour la réintégration de la Suisse au programme de recherche Horizon Europe
- Modification de la loi sur la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale//Fribourg afin d'allouer un fond pour la Recherche et le Développement
- Présenté le rapport d'activité de la HES-SO

Suite au départ de Mme Solange Berset, j'ai pris la présidence de la délégation fribourgeoise de la commission interparlementaire HES-SO. Nous avons eu la chance de siéger à Delémont puis visiter leur école d'ingénieurs.

J'ai également participé à la commission concernant le financement de championnat du monde de hockey en 2026, événement qui se veut rassembleur et promoteur du sport dans notre canton.

Voilà dans les grandes lignes mes activités au sein du Grand Conseil.

Afin de rendre plus visible et attrayant les activités du GC, je propose de vous envoyer 10 jours avant le GC, un email concernant les différents dossiers. Si vous avez des commentaires, suggestions voire position sur tel ou tel sujet, n'hésitez pas à les faire parvenir à François ou moi-même par retour de message. Si vous aimeriez en discuter de vive voix, nous sommes tout disposés à vous rencontrer.

Merci de votre écoute.

## **4. Démissions et admissions au comité**

Aucune démission n'étant à relever cette année, le comité est toujours à la recherche de personnes motivées pour les épauler.

Comme aucun candidat ne se présente, le comité va poursuivre sa prospection.

Annoncé depuis plus de 2 ans au comité, le Président informe l'assemblée qui a décidé de stopper son mandat de président de la section. Dans tous les cas, il arrive au terme de son mandat, car selon nos statuts, le président est élu pour 3 ans renouvelable 2x. Comme député, il reste malgré tout au sein du comité, comme membre du bureau.

Donc après 8 ans à la tête du PDC puis Le Centre Veveyse, il a le plaisir de passer le flambeau une personne jeune et dynamique, engagé tout d'abord dans les Jeunes Démocrates Chrétiens où il a même atteint la vice-présidence Suisse, puis membre de notre section, il est actif en politique au sein de sa commune et membre du comité de Centre Veveyse.

Le Président a le plaisir d'annoncer que Yannick Kilchenmann a accepté de prendre le rôle de leader de notre section de district. Il remercie Yannick.

Le comité du Centre Veveyse se compose donc de la manière suivante :

#### Bureau Centre Veveyse:

- |                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| ○ Yannick Kilchenmann, Le Crêt     | Président      |
| ○ François Genoud, Châtel-St-Denis | Vice-président |
| ○ Isabelle Gabriel, Attalens       | Caissière      |
| ○ Sandra Birbaum (Bays), Châtel    | Secrétaire     |
| ○ Marc Pauchard, Progens           | Membre         |

#### Comité, représentants des cercles et communes

- |                      |  |
|----------------------|--|
| ○ Juan-Carlos Stella | Membre, représentant section Attalens        |
| ○ Fabien Similion    | Membre, représentant section Châtel-St-Denis |
| ○ Christine Varone   | Membre, représentant commune de Granges      |
| ○ Sébastien Chaperon | Membre, représentant commune Remaufens       |
| ○ Rolf Scheuner      | Membre, représentant section Semsales        |
| ○ Maxime Braillard   | Membre, rep. commune St-Martin et repr. JDC  |
| ○ Marc Pauchard      | Membre, représentant commune La Verrerie     |
| ○ À repouvoir        | Membre, représentant commune de Bossonnens   |
| ○ À repouvoir        | Membre, représentant commune de Le Flon      |
| ○ À repouvoir        | Groupement 60+                               |

Pour respecter le formalisme des statuts, le Président demande à l'assemblée d'approuver la composition du comité comme présenté ci-dessus :

- Toute les personnes présentes approuvent la composition du comité à l'unanimité et surtout approuve la nomination de Yannick Kilchenmann comme nouveau Président

Dès lors, Yannick Kilchenmann, nouveau Président du Centre Veveyse, préside la suite de l'assemblée.

Celui-ci donne la parole à François Genoud, député afin d'adresser quelques mots de remerciements à l'attention de Marc pour son engagement et son dévouement toutes ces années.

## 5. Comptes 2023 et rapport des vérificateurs

Notre caissière étant excusée pour ce soir, Marc Pauchard présente les comptes

**Compte courant :**

## Recettes

	2023	2023 budget	2022	2021
	CHF	CHF	CHF	CHF
Cotisations district/membres	1 030.00	900.00	900.00	1 500.00
Cotisations députés	500.00	600.00	800.00	600.00
Cotisations du Préfet	2 000.00	2 000.00	2 000.00	2 000.00
Cotisations des sections	1 350.00	1 350.00	1 350.00	1 350.00
Dons	190.00	50.00	20.00	365.00
Intérêts	11.35	0.00	0.00	0.00
Indemnités d'initiative	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>5 081.35</b>	<b>4 900.00</b>	<b>5 070.00</b>	<b>5 815.00</b>

Pas de grandes surprises en ce qui concerne les recettes, petite erreur de répartition entre un don d'une ancienne députée qui a été enregistrée sous Cotisation député, et le versement d'un député dans les cotisations de membres.

	CHF	CHF	CHF	CHF
Assemblée	-854.80	-1 000.00	0.00	0.00
Repas de l'automne	0.00 -854.80	0.00 -1 000.00	0.00 0.00	0.00 0.00
<b>Frais généraux</b>				
Frais Poste + banque	-45.55	-65.00	-76.05	-61.95
Courriers	-356.55	-300.00	-231.20	-370.60
Matériel	0.00	-100.00	-61.90	0.00
Frais AG	0.00	-500.00	-810.00	-664.15
Frais Comité	0.00	-200.00	0.00	0.00
Relations Publiques / autre	0.00	-150.00	-320.00	0.00
Internet "investissement"	0.00	0.00	0.00	-900.00
Internet "récurrent"	-62.50	-200.00	0.00	-145.40
Part. camp. élect. fédérales	-2 800.00	-2 000.00	0.00	0.00
Cercle électoral	0.00	0.00	0.00	0.00
Divers RC PDC	-100.00	-100.00	-100.00	-100.00
	-3 364.60	-3 615.00	-1 599.15	-2 242.10
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>-4 219.40</b>	<b>-4 615.00</b>	<b>-1 599.15</b>	<b>-2 242.10</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>861.95</b>	<b>285.00</b>	<b>3 470.85</b>	<b>3 572.90</b>
Campagne 2021 frais	0.00	0.00	⊕ 0.00	-20 119.30
recette	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	30 860.00 10 740.70
<b>Résultat annuel</b>	<b>861.95</b>	<b>285.00</b>	<b>3 470.85</b>	<b>14 313.60</b>

Pour les dépenses, le comité s'est permis de prendre en charge une dépense supplémentaire de 800.- envoyée par le comité de campagne cantonale qui concernait la participation aux frais de matériel qui reste au district.

<b>Bilan</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>		<b>31.12.2021</b>	
	<b>CHF</b>	CHF		CHF	
<b>Actifs</b>					
BCF Club	<b>15 972.50</b>	13 668.70		9 943.05	+
BCF Campagne	<b>26 279.50</b>	28 272.55		30 817.60	
Impôt anticipé	<b>0.00</b>	0.00		0.00	
Transitoires / Débiteurs	<b>300.00</b>	300.00		0.00	
<b>Passifs</b>					
Transitoires		-551.20		-2 541.45	
Capital	<b>41 690.05</b>	38 219.20		23 905.60	
Résultats de l'exercice	<b>0.00</b>	0.00		10 740.70	
	<b>861.95</b>	3 470.85		3 572.90	
<b>TOTAL</b>	<b>42 552.00    42 552.00</b>	41 690.05	41 690.05	38 219.20	38 219.20

Marc Pauchard rappelle que la campagne au National 2023 ne fait pas partie de ces comptes, le Centre Veveyse a versé un montant 2'000.- qui a été utilisé à bon es séant. Une comptabilité séparée a été suivie et contrôlée par le comité de campagne.

Après lecture de ces comptes, il demande s'il a des remarques ou commentaires : aucune question. Il passe ensuite la parole à M. Gérard Mesot, vérificateur des comptes. Ce dernier lit son rapport et propose à l'assemblée de les accepter et en donner décharge à la caissière et au comité.

Sur demande de Marc Pauchard, les comptes 2023 sont acceptés à l'unanimité, décharge en est donné à la caissière et au comité.

## 6. Adoption du budget 2024

Le budget pour l'année 2024 est présenté par Marc Pauchard : il se présente de la manière suivante, sans grand changement pour une année ordinaire, si ce n'est la cotisation cantonale qui remplace la fameuse tombola de printemps !

Recettes	2024 budget	Dépenses	CHF	
	CHF			
Cotisations district/membres	900.00	Assemblée	-1 000.00	
Cotisations députés	600.00	Repas de l'automne	0.00	-1 000.00
Cotisations du Préfet	2 000.00	<u>Frais généraux</u>		
Cotisations des sections	1 350.00	Frais Poste + banque	-65.00	
Dons	50.00	Courriers	-300.00	
Intérêts	0.00	Matériel	-100.00	
Indemnités d'initiative	0.00	Frais AG	0.00	
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>4 900.00</b>	Frais Comité	-200.00	
		Relations Publiques / autre	-150.00	
		Internet "investissement"	0.00	
		Internet "récurrent"	-100.00	
		Part. camp. élect. fédérales	0.00	
		Cercle électoral cantonal	-800.00	
		Divers RC	-100.00	
				-1 815.00
		<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>-2 815.00</b>
		<u>Résultat courant</u>		<b>2 085.00</b>

Comme aucune question ou remarque n'est posée, ce budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

## 7. Modification des statuts (nouveau)

Le Président reprend les rênes de l'assemblée. Il explique que les statuts du parti cantonal ont été modifiés au printemps dernier et ont été adoptés lors de l'assemblée des déléguées d'avril.

Notre section étant une sous-section du Centre Fribourg, le Centre Veveyse doit adapter ses statuts. Les modifications sont présentées. Elles concernent les 3 articles qui sont les suivants :

### Art. 7 Acquisition de la qualité de membre

Ajout d'un paragraphe concernant la liste des membres qui sont centralisés dans une base de données de Centre Suisse

Avec la collaboration des sections locales, le comité tient à jour une liste des membres et sympathisants, avec indication de leurs coordonnées personnelles et électroniques. La Liste est centralisée dans une base de données mise à disposition par Le Centre Suisse.

### Art. 8 Perte de la qualité de membre

Ajout des 2 alinéas lettre c) et d)

La qualité de membre se perd :

- a) par la démission écrite adressée à l'une des organisations citées à l'art. 7
- b) par un engagement actif dans un autre parti
- c) lorsque la Présidence du parti fribourgeois l'impose,
- d) pour justes motifs

Le non-paiement de la cotisation pendant plusieurs années consécutives peut entraîner la perte de la qualité de membre.

## Art. 16 Rôle et compétences

### Modifications des alinéas lettre a) et b) concernant la désignation des candidats aux élections

L'assemblée générale est l'organe suprême du parti.

Ses compétences sont, notamment, de :

- a) désigner les candidats aux élections cantonales et du district pour le Grand Conseil et la Préfecture
- b) se prononcer sur les relations et les accords avec tout autre parti ou groupement politique lors d'élections cantonales et de district ;

Les modifications apportées aux status sont acceptées à l'unanimité.

## 8. Divers.

Avant de vous donner la parole, le Président rappelle les dates suivantes :

- 4 octobre – Bénichon des entreprises à Bossonnens, habituellement, le Centre Veveyse y fait une table, les inscriptions sont ouvertes chez Marc Pauchard ou François Genoud d(de Châtel)
- 9 octobre – Visite de Soléol par le CPE Cercle Politique et Economique
- 19 octobre – Le Centre Châtel tiendra comme à son habitude un stand au marché de la Bénichon de Châtel
- 7 novembre – Assemblée des délégués à Neyruz

Pour terminer, le Président rappelle que les échéances communales et cantonales approchent à grands pas ! Les élections communales auront lieu en mai 2026 et les élections cantonales en octobre 2026. Des comités de campagne ad hoc sont en cours de création. Si quelqu'un dans l'assemblée est intéressé par une candidature dans un Conseil Général, Conseil Commune, à la députation voire comme conseiller d'Etat, merci de se manifester rapidement !

Si vous voulez simplement donner des idées ou un peu de temps, vous êtes les bienvenus dans les différents comités de campagne.

- A votre tour, avez-vous des questions ?  
Pas de questions

Sébastien Chaperon s'adresse à l'assemblée afin de présenter un projet de groupe afin de débattre, trouver des idées/solutions concernant l'avenir de nos communes et de notre district. Les personnes intéressées à rejoindre ce groupe peuvent directement prendre contact avec lui. Merci pour votre écoute.

---

Le Président clôt cette assemblée à 20h35

Le Président :  
Annick Kilchenmann



La Secrétaire :  
Sandra Birbaum



## Présentation de DESTINATION VEVEYSE

### Introduction :

Le tourisme est en pleine mutation dans notre canton et notre région. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le tourisme, les autorités locales ont l'obligation d'organiser le tourisme de manière régionale, qui, pour nous, est le district.

L'ACV (Association des communes Veveysanes) a pris en charge ce dossier : une vision puis une stratégie ont été élaborées. Depuis 2019, des idées ont germé afin de développer le tourisme dans notre région, pour aboutir en 2024 à un master plan nommé « Le monde des géants de la Veveyse ».

En parallèle, pour pérenniser (pour ne pas dire sauver !) les remontées mécaniques des Paccots et Ratvel, un groupe de personnes travaille d'arrachepied au projet « Destination Veveyse » : ils vont vous présenter le résultat de leurs travaux.

Je passe donc la parole à Mme Emmanuelle Kaelin et/ou M. Gilbert Coquoz qui sont les 2 investigateurs du projet « Destination Veveyse ».

*Passer la parole à Manu ou Gilbert*

## **Présentation**

*Pour les questions, le manager de l'ACV, André Droux est à disposition pour ce qui concerne le Master Plan.*

## **A la fin :**

- Remerciements à Manu et Gilbert et remise d'un petit présent
- Clore la séance et inviter à l'apéritif dinatoire